

Texte d'orientation

PRÉAMBULE

Nous, le Mouvement des sociétés coopératives, portons dans nos valeurs fondamentales : la démocratie, l'émancipation par le travail, le partage équitable de la valeur et la solidarité. Dans un monde marqué par la montée des inégalités, le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources, le désengagement démocratique et la précarisation du travail, les modèles traditionnels d'organisation et de gouvernance atteignent leurs limites. Nous affirmons qu'un changement de cap s'impose : face aux défis sociaux, économiques, écologiques, numériques et démocratiques, notre modèle apparaît comme une réponse puissante, concrète et transformatrice.

AXE 1

INCARNER LES TRANSITIONS

Notre Mouvement affirme la volonté de faire de la coopération un levier de transformation de l'économie et de la société, en s'appuyant sur ses fondamentaux. Les Scop et les Scic portent au quotidien un modèle responsable et juste, qui place les femmes et les hommes au cœur de l'entreprise et de l'économie.

Résolution n° 1

S'imposer comme la référence de la démocratie au travail

Acteur majeur et historique de l'émancipation des salariées et salariés, notre Mouvement incarne la citoyenneté économique avec ses 4 piliers :

- partage de la gouvernance
- pérennité économique et partage de la valeur
- qualité de vie au travail
- impact social, environnemental et territorial.

Nous nous donnons les moyens d'être incontournables dans le débat public sur les mutations du monde du travail, en réponse aux aspirations en matière d'autonomie et de sens au travail.

Pour renforcer l'attractivité de nos coopératives, le Mouvement réfléchira à la création de nouvelles pratiques sociales pour les coopératrices et coopérateurs, basées sur notre principe de mutualisation.

Résolution n° 2

Accélérer la transition écologique

Dans nos coopératives, comme à l'échelle de la planète, nous ne possédons pas, nous transmettons. Conscients de notre responsabilité envers les générations futures, notre Mouvement s'engage à intensifier son action pour la transition écologique, en affirmant un modèle coopératif, résilient et tourné vers l'avenir.

Nous généraliserons l'accompagnement des sociétés coopératives dans l'intégration de ces enjeux au cœur de leur projet coopératif. Le Mouvement s'engage à mobiliser des moyens humains et financiers dédiés.

Résolution n° 3

Inspirer les jeunes générations

Notre Mouvement renforcera son action auprès des jeunes générations en poursuivant les projets à dimension coopérative en lien avec l'éducation et la promotion de l'entrepreneuriat collectif. Nous mettrons en œuvre une

communication ciblée et impliquerons ces jeunes publics dans nos coopératives. Nous développerons des partenariats en vue d'ancrer notre modèle coopératif dans les programmes éducatifs.

Résolution n° 4

Faire rayonner le Mouvement

Notre Mouvement se doit d'être plus visible et influent. Nous donnerons à chaque coopérative les moyens d'être un porte-parole actif du modèle et des valeurs coopératives, au sein de son entreprise et en dehors. Avec une communauté d'ambadrices et d'ambassadeurs engagés, nous ferons de chaque territoire une caisse de résonance de notre Mouvement.

Nous accentuerons le travail de représentation et d'influence auprès de cibles institutionnelles, politiques, médiatiques, économiques, issues de la société civile, et auprès du grand public, en nous appuyant sur des réseaux relais pour amplifier notre voix.

AXE 2

FAIRE VIVRE LA CULTURE COOPÉRATIVE

Fondée sur la solidarité, la mutualisation, la formation continue et la participation démocratique, la culture coopérative joue un rôle central dans les transitions en cours. Convaincus que la force du collectif nous fait progresser, notre Mouvement s'engage activement à inventer de nouvelles solidarités, renforcer la coordination de son réseau, pour répondre aux besoins, ambitions et défis de ses membres.

Résolution n° 5

Créer l'Académie de la coopération

« On ne naît pas coopératrice ou coopérateur, on le devient. » Mettre la formation au cœur du projet coopératif, c'est garantir que chaque membre dispose des moyens de participer et faire évoluer la coopérative.

Le Mouvement amplifiera l'offre de formation en direction du plus grand nombre pour développer les compétences en management et gouvernance partagée. Il mettra à la disposition de l'ensemble de ses membres et du grand public les outils, ressources, formations, construits aux différents niveaux au sein de ce projet.

Le Mouvement s'associera à des experts et chercheurs pour favoriser l'émergence d'idées et de ressources nouvelles en son sein.

Résolution n° 6

Encourager l'intercoopération

Notre Mouvement souhaite conforter les liens de proximité entre coopératives, le sentiment d'unité et d'appartenance à un même réseau. Nous œuvrerons à la création de nouveaux espaces de dialogue réguliers en privilégiant les contacts et les échanges humains, pour développer l'interconnaissance, la réflexion et l'échange de pratiques entre les dirigeantes et dirigeants, coopératrices et coopérateurs, l'ensemble des délégués, et au sein du Mouvement entre les instances nationales, locales et transversales.

Ces espaces pourront prendre des formes diverses : ateliers de rencontres, clubs coopératifs sectoriels ou thématiques. Nous encouragerons la solidarité, l'entraide, les échanges non monétaires, et la coopération économique entre les membres à travers des initiatives de tutorat ou de parrainage entre coopératrices et coopérateurs.

Résolution n° 7

Cultiver une démocratie active au sein du Mouvement

Compte-tenu de sa croissance, notre Mouvement adaptera son organisation et sa gouvernance afin de faire vivre son fonctionnement démocratique et éthique, et cultiver la proximité avec l'ensemble de ses membres. Le Mouvement garantira à toutes les sociétés coopératives des moyens concrets d'agir et de décider. Il sera garant de la cohésion entre ses différentes instances décisionnelles et de la transparence des prises de décisions.

Résolution 8

Renforcer l'offre de services aux adhérents

Le Mouvement s'assurera des complémentarités et de la qualité des offres de services de toutes ses entités. Pour cela, il déploiera et animera une offre de services visible et opérationnelle, répondant de manière évolutive aux besoins. Le Mouvement garantira l'équité territoriale dans la répartition des moyens alloués au développement.

AXE 3

AMPLIFIER LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

En 10 ans, notre Mouvement a doublé en nombre et en effectifs. Le Mouvement entend poursuivre sur cette lancée, en proposant des outils adaptés aux évolutions du marché et aux besoins des territoires, en restant attentif aux filières et enjeux d'avenir.

Résolution n° 9

Pérenniser et développer les coopératives

Notre Mouvement soutiendra la création de nouvelles coopératives, le développement des coopératives existantes, la croissance externe.

Nous ferons de la vie coopérative un levier de développement. Nous soutiendrons les coopératives dans leurs adaptations et innovations.

Nous soutiendrons les transferts ou l'essaimage de modèles économiques gagnants d'un territoire à un autre. En tant qu'actrices et acteurs du développement économique, nous renforcerons notre influence dans tous les réseaux prescripteurs.

Afin de préparer la relève dans les entreprises face à l'évolution démographique et pour maintenir l'emploi et les compétences sur les territoires, le Mouvement renforcera son offre de reprise-transmission d'entreprise aux salariés.

Résolution n° 10

Faire de la stratégie coopérative un levier de développement

Notre Mouvement sera pro-actif pour identifier des filières d'avenir, en lien étroit avec les dynamiques territoriales.

Nous ciblerons les secteurs dans lesquels notre modèle peut incarner une solution mieux-disante sur le plan économique, environnemental et social.

Attachés aux enjeux d'intérêt général, nous prendrons toute notre part aux efforts de relocalisation, de transition écologique, de préservation des savoir-faire collectifs et des emplois sur les territoires.

Résolution n° 11

Renforcer nos outils financiers

Notre Mouvement mettra ses outils financiers, reflets de la solidarité entre ses membres et marqueurs de sa singularité, au service du développement de toutes les coopératives, des transitions et de l'économie de demain. Nous les adapterons aux besoins émergents et en créerons de nouveaux.

Nous renforcerons les outils financiers existants, notamment en fonds propres et en prêts participatifs, ainsi que leurs effets levier. Nous continuerons à élargir la palette des outils et des partenariats financiers au service de la solidarité. Enfin, nous renforcerons la communication autour de ces instruments auprès de nos membres.



Notre ambition

Les crises politiques, économiques et environnementales nous obligent à repenser le rapport de l'humain au monde. Face à l'effondrement de la biodiversité et à l'épuisement des ressources, nous imaginerons des solutions coopératives robustes et solidaires. Notre Mouvement prendra toute sa part dans la construction d'un horizon désirable pour toutes et tous.

Pour chacun des axes, le Mouvement s'engage à proposer des indicateurs, en s'appuyant notamment sur la citoyenneté économique.

